

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat  
**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social  
**Band:** 53 (1980)  
**Heft:** 6

**Vereinsnachrichten:** L'association pour le patrimoine industriel : un an d'activités, une vocation culturelle et romande

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Un an d'activités, une vocation culturelle et romande**

Officiellement fondée au mois de mai 1979, sous l'égide de la Société des arts de Genève (classe d'industrie et commerce), l'API compte déjà à son actif plusieurs interventions couronnées de succès, parmi lesquelles il convient de citer la sauvegarde des appareils suivants:

- Outillage de la «Biscuiterie de Ville-reuse»;
- Pompe à chaleur de l'ancien immeuble «Solvil-Titus» (exposée au Salon des Arts ménagers, Genève, 1979);
- Echantillonnage représentatif de machines pour la composition au plomb, démobilisées par une importante imprimerie.

Mais la prise en charge (la conservation et la restauration) de ces objets ne constitue que la «partie visible de l'iceberg». Dès le début, l'API a clairement manifesté son intention de ne pas se borner au «ramassage» de matériel destiné à la ferraille.

### **Pour une conception «culturelle» du patrimoine industriel**

Nous considérons en effet, avec Georges-Henri Rivière, qu'il «ne s'agit pas seulement de montrer des machines, par exemple, pour et en elles-mêmes, quelque sophistiquées ou pittoresques qu'elles puissent être. Il conviendra également de restituer le contexte de leur invention et de leur fonctionnement. Tout élément devrait pouvoir être situé historiquement grâce à l'histoire des techniques ou à l'histoire économique et sociale, géographiquement, culturellement, pour en favoriser un accès qui ne soit pas simple leurre esthétique».

A la limite du paradoxe, un objet technique isolé de cet environnement (historique, économique, social et culturel), qui lui donne sa signification, n'existe pas! Comment nos contemporains pourraient-ils réellement assimiler, s'approprier, la culture technique sur laquelle repose en bonne partie notre civilisation si nous ne leur offrons pas l'opportunité de percevoir les multiples facettes du patrimoine industriel, les innombrables liens qui existent entre l'homme, la machine et le milieu? *L'objectif à long terme de l'API ne consistera donc pas, simplement, dans la création d'un futur musée technique romand. Il s'agit, bien plus, d'amener nos concitoyens — quelle que soit leur formation — à intégrer pleinement dans leur mémoire cet aspect fondamental de notre culture.*

### **Vocation pluridisciplinaire**

Pour atteindre ce but, ambitieux certes, il est indispensable de susciter la collaboration d'acteurs provenant d'horizons divers. Le patrimoine industriel pourra prendre à nos yeux son véritable aspect, à la seule condition de recourir à des disciplines très variées, chacune contribuant à mettre en évidence sa richesse. Comme nous l'avons déjà souligné, il ne suffit pas en effet de décrire le fonctionnement d'une machine ou la structure d'un ensemble de bâtiments industriels, par exemple. Encore faudra-t-il mettre en évidence les effets exercés sur la vie économique et sociale par l'introduction de nouvelles techniques, se préoccuper de recueillir les témoignages des travailleurs, constituer en un mot les archives vivantes de l'histoire industrielle, en complétant les méthodes traditionnelles d'investigation par les moyens modernes de communication audio-visuelle.

Il convient, de plus, que tous les partenaires intéressés soient activement associés à la sauvegarde et à la mise en valeur de ce patrimoine. On songera d'abord, bien sûr, à ceux qui conduisent des entreprises industrielles — grandes ou petites — à ceux qui y travaillent quotidiennement. Mais, au-delà, à chacun d'entre nous, touché à un titre ou à un autre par les effets — parfois positifs, parfois négatifs — de notre civilisation industrielle.

### **Dans ce domaine, l'API a déjà pu, pendant les premiers mois de son activité, obtenir des résultats très satisfaisants**

Un groupe d'étude interdisciplinaire procède au recensement des besoins les plus immédiats, s'efforce de susciter des travaux et des enquêtes touchant aussi bien à l'architecture, à l'histoire économique, qu'à l'évolution des techniques où à la géographie industrielle. Première «œuvre» issue directement des efforts de l'API dans ce domaine: la production d'un documentaire (cf. note sur la *Typographie en sursis*).

L'API a d'autre part rencontré un accueil très encourageant auprès des entreprises comme des organisations syndicales. Les unes et les autres sont représentées au sein du comité, ce qui permet d'espérer une très fructueuse collaboration.

### **Chacun peut apporter sa contribution à l'API**

Notre association considère qu'une contribution positive et efficace à la sauve-

garde du patrimoine industriel suppose que chacun d'entre nous s'en préoccupe, au gré de ses intérêts ou de ses possibilités. *A ce titre, l'API n'attend pas seulement que du matériel lui soit remis; elle compte beaucoup sur les informations, les témoignages qui pourront lui être transmis.* Spontanément, dès l'annonce de la création de l'API, plusieurs personnes ont adopté cette attitude et nous ont permis, grâce aux renseignements ainsi rassemblés, de faire plusieurs découvertes intéressantes et, selon les cas, d'intervenir en temps voulu.

*De plus les membres de l'API peuvent, s'ils le désirent, participer activement à des groupes de travail dans des domaines très variés: Conservation et restauration, inventaire et description d'appareils ou de bâtiments, constitution d'archives photographiques, réalisation de films de montages audio-visuels ou d'expositions, d'enquêtes et recherches, etc.*

### **Tradition et innovation**

Il importe enfin de souligner sans ambiguïté que l'API n'entend pas rassembler ses adhérents dans la seule perspective du culte nostalgique d'un passé révolu! Nous sommes persuadés, au contraire, que la découverte de ce passé s'avérera la meilleure garantie d'assurer le présent et l'avenir. Notre tradition industrielle régionale répond à une réalité historique. Sa permanence, les conditions de son renouveau, éveillent parfois de légitimes inquiétudes; on peut se demander néanmoins dans quelle mesure celles-ci ne proviennent pas du fait que nous avons quelque peu sous-estimé, voire méprisé, les aspects techniques de notre héritage.

Nous n'entendons guère nous livrer à une exaltation idyllique et excessive de la civilisation industrielle, nous n'entendons pas non plus en faire le procès, cela va sans dire.

*Nous prétendons en revanche que lorsque nous aurons pris conscience, posément et objectivement, de la dimension culturelle du patrimoine industriel, lorsque nous serons réellement assumés, nous serons infiniment mieux armés pour aborder avec plus de lucidité la quête du futur. Tant il est vrai que l'innovation authentique est souvent fille de la tradition.*

### **Objectifs pour la période 1980-1981**

En plus des «affaires courantes» qu'il aura à traiter (mise en place des grou-

pes de travail; interventions diverses, souvent imprévisibles quelques semaines auparavant!), le comité de l'API a défini plusieurs objectifs prioritaires pour les deux années à venir:

a) Il s'agira avant tout de poursuivre un *important effort d'information et de sensibilisation*. En accord avec les organisations compétentes, l'API s'emploiera à susciter, auprès des industriels, des travailleurs et du public, une attitude positive à l'égard du patrimoine industriel.

A cet effet, l'API élaborera une *brochure* — destinée à une large diffusion — grâce à laquelle on mettra en évidence à l'aide de cas concrets régionaux les multiples aspects de ce patrimoine (historique, technique, architectural, géographique, économique et social, etc.) et on incitera chacun à prendre une part active à sa sauvegarde et à sa mise en valeur. *Parallèlement, la presse syndicale s'associera à cet effort* en publiant des articles sur ce thème.

b) Parmi d'autres initiatives à l'adresse du public, signalons que l'API examine la possibilité d'organiser à brève échéance une *exposition*.

Celle-ci requiert cependant une préparation particulièrement soignée, dès lors que l'on ne veut pas se borner à présenter aux visiteurs des machines — fût-ce en état de fonctionner — accompagnées simplement d'explications techniques, mais que l'on entend les situer dans un contexte historique général.

c) Les circonstances ont voulu que la fondation de l'API résulte, à l'origine, d'une initiative genevoise.

*Il faut cependant souligner que, à terme, sa vocation concerne l'espace romand*. On ne saurait nier, en effet, qu'il existe une tradition industrielle qui nous est commune malgré les nuances qui caractérisent telle ou telle autre région de notre terroir. Puisque nous souhaitons favoriser la permanence et le renouveau de cette tradition, il importe que nous rassemblions nos efforts *pour affirmer, du même coup, la part originale prise par la Suisse romande dans le développement industriel du pays*.

Les contacts déjà établis dans ce sens, qui seront intensifiés dans les mois à venir, nous ont permis de constater que la création de l'API

répondait à un réel besoin, offrant ainsi une structure d'accueil et de concertation qui faisait cruellement défaut.

*Relevons enfin que l'API ne bénéficie d'aucune subvention des pouvoirs publics.*

Nous souhaitons que le *financement de nos activités* — qui entraînent par la force des choses des frais importants — soit assuré pour une large part avec *l'aide des partenaires sociaux directement concernés*. Pour y parvenir, l'API s'efforce de constituer, grâce à des contributions volontaires, un *capital de donation* qui doit lui garantir les réserves indispensables à des interventions rapides.

Plusieurs milieux ont répondu favorablement à nos premières démarches dans ce sens; nous tenons à les en remercier très vivement, leurs dons ayant permis à l'API de financer les projets déjà réalisés et d'en envisager d'autres. Notre gratitude va également aux entreprises qui nous ont cédé des machines, constituant ainsi le noyau de notre collection.

**Marc-A. Barblan**, président

## Exposé à «PRO-AQUA», Bâle, du 17 au 21 juin 1980

**1** Rinçage à contre-courant de la chambre de filtration inférieure, avec simultanément distribution d'eau par la chambre de filtration supérieure

**2** Distribution d'eau par les deux chambres de filtration

**3** Rinçage à contre-courant de la chambre de filtration supérieure, avec simultanément distribution d'eau par la chambre de filtration inférieure

### Filtre de protection à rinçage à contre-courant JUDO type JRSF

Pour la filtration de toutes les impuretés existant dans l'eau, qui en tant qu'éléments à aération entraînent la corrosion dans les conduites d'eau et peuvent provoquer des perturbations dans le fonctionnement des organes de contrôle et de réglage.

Les impuretés collectées par les filtres sont éliminées par rinçage, donc aucuns frais d'exploitation.

Je désire/Nous désirons

Des documents concernant le filtre de protection à rinçage à contre-courant JUDO

La documentation JUDO

Etre conseillé(s) sans engagement

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

**Représentation générale pour la Suisse**

## STÜCKLIN + CIE SA

4414 Füllinsdorf      Téléphone 061/94 36 22  
1315 La Sarraz      Téléphone 021/87 70 70